

224C2117
FR0000071946-FS0794

29 octobre 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ALTEN
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 octobre 2024, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 octobre 2024, le seuil de 5% du capital de la société ALTEN et détenir 1 694 550 actions ALTEN représentant autant de droits de vote, soit 4,81% du capital et 4,17% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ALTEN sur le marché.

¹ Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Sur la base d'un capital composé de 35 209 501 actions représentant 40 676 446 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.